ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Séminaire parlementaire régional sur la déontologie

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Tirana, Albanie
17 et 18 octobre 2022

Délégation québécoise

- Mme Anik Laplante, Directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement

Délégation pays / organisation

- Laurent Werhli, député (Suisse) et président de la Commission des affaires parlementaires
- Christophe Pallez, déontologue de l'Assemblée nationale française
- Joshua N. OSIH, député (Cameroun), et questeur à l'Assemblée nationale du Cameroun
- Parlementaires et fonctionnaires du parlement albanais
- Conseillers du Secrétariat de l'APF

Contexte

L'Albanie est membre de l'APF depuis 1994. Elle a sollicité des actions de coopération sur les questions d'éthique et de déontologie dans le milieu parlementaire. La tenue de cette activité traduit la volonté de renforcer les institutions parlementaires francophones en les dotant d'organisations responsables en matière d'éthique et de déontologie dans la perspective d'améliorer la confiance de la population envers les élu(e)s et les institutions. La Section du Québec a été sollicitée afin d'envoyer une experte à participer à titre de conférencière sur les questions reliées aux politiques contre le harcèlement au sein des parlements.

Objectifs et résultats

Différencier les organes de déontologie et d'éthique des politiques contre le harcèlement.

- En collaboration avec le déontologue de l'Assemblée nationale de France, M. Christophe Pallez, la directrice a expliqué que différents outils pouvaient permettre aux parlements de prévenir et de gérer les situations de harcèlement (par exemple, un code d'éthique ou une politique).

Présenter le contexte d'adoption de la politique-cadre de l'APF pour lutter contre le harcèlement et expliquer brièvement les étapes à suivre afin de se doter d'un tel instrument.

- Mme Laplante a expliqué la réflexion qui a poussé l'APF à mettre en place un groupe de travail afin d'élaborer une politique-cadre contre le harcèlement. Ce groupe était composé de parlementaires issues des différentes régions et il s'est réuni à plusieurs reprises, tant en virtuel qu'en présentiel, afin de mettre sur pied la politique-cadre. Celle-ci a par la suite été présentée et approuvée par le Réseau des femmes parlementaires, puis lors de la Session de Kigali de juillet 2022.

- Mme Laplante a présenté la politique de lutte contre le harcèlement de l'Assemblée nationale du Québec. Le processus en cours de révision de celle-ci a été expliqué aux participantes et participants. Entre autres, elle a mis de l'avant l'importance de la confidentialité du processus, de divers mécanismes de règlement de conflit, de moyens permettant d'éviter les représailles et de l'implication des hautes autorités et des parlementaires eux-mêmes. Elle a également souligné le rôle-clé d'autres éléments entourant la politique, dont des campagnes de sensibilisation, afin d'opérer un changement de culture au sein des parlements.

Les deux présentations ont donné lieu à des échanges enrichissants sur les relations au sein des parlements. Tout d'abord, sur les relations entre les parlementaires, que ce soit lors de travaux parlementaires ou dans différents contextes, et sur les relations entre les élus et le personnel politique ou administratif. De plus, les participantes et participants ont échangé sur le climat de travail au parlement qui peut être toxique, de même que sur l'importance d'agir et de faire changer les mentalités.

Statistiques

25

Participantes et participants au séminaire

4

Thématiques de présentation

Suivi

Le Réseau des femmes parlementaires devrait organiser un autre séminaire au Liban d'ici à la fin de 2022. La réunion intersessionnelle du Réseau devrait se tenir au printemps 2023 au Maroc.

Les parlementaires souhaitant bénéficier d'un séminaire sur cette thématique peuvent solliciter une action de coopération auprès de l'APF qui pourra demander à une experte de l'ANQ d'y prendre part.

Dépenses

Anik Laplante, Directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, du Vivre-ensemble et de la prévention du harcèlement	
Transport*	91.74 $
Repas	237.47 $
Hébergement*	$
Frais d'inscription	$
Divers	96 $
Sous-total	**425.21 $**

Sous-totaux globaux	
Transport*	91.74 $
Repas	237.47 $
Hébergement*	$
Frais d'inscription	$
Divers	96 $
Autres frais (ex: interprétation)	$
TOTAL	**425.21 $**

**L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a pris en charge les frais d'hébergement et le billet d'avion.*